

Voeux



© Musée d'art et d'histoire, Ville de Genève, Inv. N° 1837-1
Bénigne GAGNERAUX «Le Génie de la Paix arrêtant les chevaux de Mars»
1794, Photo : Flora Bevilacqua, (reproduction interdite)



*Le Conseil de fondation et les collaborateurs
du GIPRI vous adressent leurs meilleurs vœux.*

*Que 2007 soit une année de bonheur, de succès et de paix
pour vos proches et pour vous-même.*

Happy New Year !

Sommaire :

Vœux	1	Livres : Une brève histoire de l'avenir, Jacques Attali	10
Éditorial : Espérer, oui mais quoi ? (J.-P. Stroot)	2	Livres : Lettre ouverte à notre futur(e) président(e) de la République sur le rôle de la France dans le monde, Pascal Boniface	10
Brève : Un printemps pour la Paix à Genève	2	Désarmement : Courrier des lecteurs, journal Le Temps (J. Goldblat)	10
Projets de la Fondation GIPRI pour l'année 2007	3	Livres : Le turban et la rose, Journal inattendu d'un ambassadeur à Téhéran : à la découverte d'un autre Iran, François Nicoullaud (G. Galice)	11
Conférence : Le GIPRI a organisé un séminaire sur l'Iran	5	Livres : Iran's nuclear ambitions, Shahram Chubin (Ph. Esterházy)	11
Irénologie : 1. Que faut-il entendre par "recherches pour la paix" ? (R. Preiswerk)	6	Donner au GIPRI (P. Leconte)	12
Actualité : L'exécution de Saddam Hussein : Justice ou règlement de comptes ? (G. Galice)	7		
Livres : Paix et démocratie, Le droit des peuples et la raison publique, John Rawls (G. Galice)	8		
Livres : Une réflexion sur la science et la société : Le vélo, le mur et le citoyen, Jacques Testart (G. Galice)	9		

Espérer, oui mais quoi ?

L'humanité pourrait n'avoir que des raisons d'espérer. Les connaissances qu'elle a accumulées en peu de siècles lui permettent a priori d'évaluer les besoins nécessaires pour assurer une vie normale, qui réponde aux conditions optimales de santé physique et morale de ses membres. Elles permettent aussi d'établir des limites à son expansion et de préserver ses générations futures. Mais cela supposerait une utilisation rationnelle, au profit de tous et de chacun, des ressources naturelles, des moyens dont elle s'est dotée et de tous ceux qui s'ouvrent à son esprit créateur. Cependant il n'en est rien. Les ressources naturelles sont gaspillées et soumises au pillage. Les techniques les plus simples comme les plus élaborées sont mises au service des puissants et entretiennent les conflits qu'ils se livrent.

Au cours de son histoire, ces conflits et ces guerres ont été la source de bien des misères, de massacres et de génocides, sans toutefois mettre en péril la survie de l'humanité. Aujourd'hui elle dispose de moyens de destruction hors de toute mesure. Les armes de destruction massive, pas seulement les armes nucléaires, préoccupent le GIPRI depuis ses débuts en 1980. Bien avant, d'autres ont manifesté le même souci. Parmi eux, le « Bulletin of Atomic Scientists », organe créé en 1945 par des physiciens qui ont participé au projet Manhattan pendant la dernière guerre mondiale, mais qui refusent la menace permanente des armes nucléaires. Le bulletin (BAS) porte en couverture de chacune de ses parutions une horloge symbolique arrêtée à minuit moins les quelques minutes qui séparent symboliquement le monde d'une apocalypse causée par l'arme nucléaire. Chaque bulletin indique ainsi la probabilité ou plutôt l'imminence de ce minuit symbolique que représente la catastrophe globale causée par l'utilisation des armes nucléaires. Pendant la guerre froide, l'intervalle de grâce a oscillé entre une dizaine et trois minutes. En 2001, il était de neuf minutes. Il vient d'être raccourci à cinq minutes, car le comité de rédaction du BAS ajoute aujourd'hui à la menace nucléaire, celle de la perte de contrôle du climat.

Cette menace est particulièrement pernicieuse, car la durée de réparation des dégâts est considérable. Il ne suffit pas d'arrêter aujourd'hui l'émission de gaz à effet de serre pour que la banquise soit reconstituée demain.

Pour accélérer l'avancée de l'aiguille des minutes vers minuit :

- les États-Unis et le Royaume-Uni veulent moderniser leurs armes nucléaires
- les États-Unis se proposent de compléter leur arsenal en créant une nouvelle tête nucléaire destinée à percer les abris souterrains et préparent à cet effet le test jugé nécessaire à la mise en service ; ils refusent toujours de ratifier le traité d'arrêt complet des essais nucléaires ; leur projet 2007 de budget alloué à l'armement nucléaire dépasse d'un tiers après correction d'inflation le budget moyen du temps de la guerre froide !
- la militarisation de l'espace se précise ; la Chine a testé un missile antisatellite après un moratoire d'une vingtaine d'années

- la République tchèque accueille sur son territoire une base américaine destinée au lancement de missiles antimissiles
- les menaces sur l'Iran se dessinent ; un second porte-avions américain est envoyé dans le Golfe avec ses missiles nucléaires ; l'utilisation d'armes nucléaires reste hautement probable en cas d'intervention contre les installations iraniennes ; ce serait la fin d'un tabou respecté depuis Hiroshima et Nagasaki
- le réchauffement du climat aurait déjà entraîné des dégâts irréversibles

D'autres voies s'ouvrent également dont l'utilisation pourrait mener à des abus générateurs d'autres catastrophes. Le développement ultrarapide des biotechnologies ouvre des possibilités illimitées de manipulation de la matière vivante. Cela devrait représenter un grand bien et soulever tous les espoirs pour contrôler bactéries et toxines et apporter de nouvelles méthodes de guérison des maladies. Tout le problème réside dans le contrôle : applications militaires d'abord, mais également applications dont le développement sert davantage les intérêts financiers des industriels concernés bien que leur utilité pour le consommateur soit douteuse. Enfin, il faut savoir qui contrôle quoi.

Quel mécanisme sociétal aura l'efficacité souhaitable ? Il est essentiel de comprendre l'évolution des sociétés humaines pour mieux s'assurer qu'elles conduisent au bien commun.

Le GIPRI tente toujours de s'atteler à cette tâche primordiale. L'avancée des aiguilles n'est pas inéluctable. Il existe malgré tout des **raisons d'espérer**. Nous nous en préoccupons et nous souhaitons en recueillir de la part de nos lecteurs. Nous les en remercions d'avance.

Jean-Pierre Stroot

Brève ... Brève ...

Un printemps pour la Paix à Genève

La Ville de Genève, en collaboration avec l'Association Internationale des Villes Messagères de la Paix (AIVMP), de l'Association Suisse de Pugwash et du GIPRI, organise une table ronde sur le thème « paix et désarmement » le jeudi 22 mars 2007 à 20 h à la salle Piaget de l'Université de Genève. Cette initiative est intitulée « Un printemps pour la Paix à Genève ».

Le Maire de la Ville d'Hiroshima, M. Akiba, la présidente du conseil des Conférences Pugwash sur la science et les affaires du monde, Madame la Prof. M.Müller, et la directrice de l'UNIDIR, Madame le Dr. P.Lewis, introduiront le sujet. M. A.Marder, Président de l'AIVMP, M. A.Hediger, Maire de Genève et le président du GIPRI interviendront dans la discussion avec le public. Celle-ci sera modérée par M. M.Decrey, journaliste à la Radio Suisse Romande.

Projets de la Fondation GIPRI pour l'année 2007

Lancement d'une étude sur le « Système monétaire international, guerre et paix » dont M. Pierre Leconte, spécialiste des questions monétaires et auteur de plusieurs livres sur ce sujet, assurera la coordination.

Il s'agira d'étudier, en y associant plusieurs experts internationaux et plusieurs banques et sociétés financières installées en Suisse,

1. comment la destruction progressive de l'étalon-or depuis la Première Guerre Mondiale, parce qu'ayant permis aux États de s'endetter sans limite, a favorisé les guerres du XX^{ème} siècle qui ont été les plus meurtrières de l'histoire ;
2. comment les taux de change flottants et l'instabilité monétaire chronique qui en ont résulté ont assuré l'hégémonie economico-politique des États-Unis d'Amérique qui, avec le dollar, détiennent la monnaie mondiale leur permettant de vivre constamment au-dessus de leurs moyens ;
3. comment la création monétaire ex nihilo sans limite, surtout depuis la cessation de convertibilité du dollar en or de 1971, a conduit à l'endettement généralisé et à toutes sortes de bulles spéculatives (des actifs financiers à l'immobilier) ;
4. comment le mécanisme de commerce international basé sur le libre-échange est gravement perturbé par les taux de change flottants, l'« étalon-dollar » et l'instabilité monétaire actuels ;
5. pourquoi le SMI actuel ne pourra pas durer encore très longtemps dans le contexte de l'explosion des déficits commerciaux et de balance des paiements américains, alors que l'essentiel des réserves de change passent aux mains des Banques centrales asiatiques par suite de leurs politiques de sous-évaluation de leurs monnaies ; et comment peut-il évoluer ; l'effondrement du dollar est-il possible compte tenu de l'endettement américain exponentiel et de l'importance quantitative des balances dollars ;
6. la création de l'euro a-t-elle permis d'exonérer les pays européens qui ont adopté cette monnaie unique du désordre monétaire international et de renforcer leur croissance économique ; et quel est l'avenir de l'euro pour le cas où sa surévaluation devait encore s'accroître ;
7. la Suisse et autres petits États pourront-ils maintenir durablement leurs monnaies nationales ; va-t-on vers trois ou quatre monnaies régionales mondiales qui remplaceront progressivement toutes les autres ;
8. quel avenir pour les « pays sans monnaie » ou placés en dehors des grands flux monétaires et comment solutionner leur endettement tout en leur fournissant de nouvelles liquidités indispensables à leur développement ;
9. les institutions monétaires et financières internationales actuelles (FMI, « Banque mondiale », etc.) étant inadaptes, comment les réformer ;
10. quelles pistes réalistes peuvent être imaginées pour créer un SMI juste, durable et stable, assurant un

développement économique équilibré et la Paix entre les peuples et les États-nations ; le rétablissement de l'étalon-or, la création d'un nouvel étalon et le retour aux taux de change fixes sont-ils possibles ; des monnaies supranationales ou extra-nationales sont-elles envisageables ; va-t-on vers la privatisation des monnaies ou bien les grands États parviendront-ils à continuer de les contrôler.

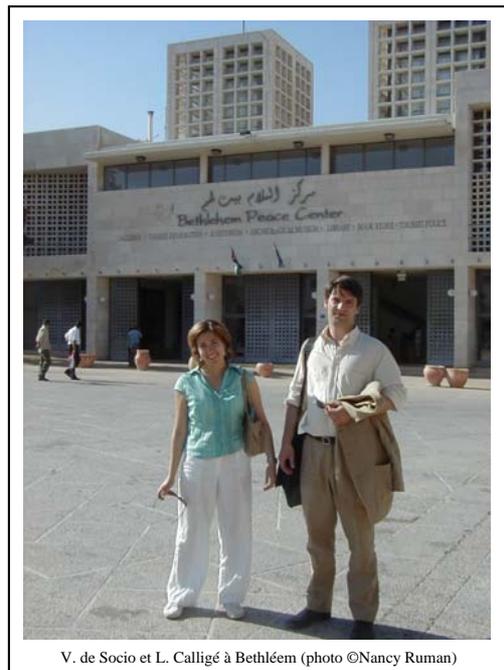
Pour ce faire, plusieurs tables-rondes et conférences, ouvertes au public, seront organisées courant 2007 et l'ensemble des études en résultant seront publiées par le GIPRI début 2008.

Pierre Leconte

Achèvement du projet de recherche sur la coopération israélo-palestinienne dans le domaine de l'eau « Études, travaux et projets israélo-palestiniens sur l'eau: une évaluation de douze années de coopération »

Ce projet, conduit par le GIPRI et soutenu par le RUIG, a été mené en association avec le département de science politique de l'université de Genève, le Réseau Environnement de Genève et avec la collaboration à Jérusalem de l'IPCRI (The Israel/Palestine Center for Research and Information). Il s'achève fin janvier 2007.

Cette étude est le fruit d'une synergie entre recherche académique et enquête de terrain. Le Professeur William Ossipow possède une expérience directe décennale de la question israélo-palestinienne et a publié de nombreux ouvrages sur cette question¹. Aniket Ghai de la Maison internationale de l'environnement à Genève a été chef de projet à l'unité Post Conflict Resolution du PNUE dans les Territoires Occupés. Laurent Calligé et Valentina de Socio du GIPRI se sont rendus sur place afin de rencontrer les acteurs de la coopération.



V. de Socio et L. Calligé à Bethléem (photo ©Nancy Ruman)

¹ *Israël et l'autre*, sous la direction de William Ossipow, Labor et Fides, 2005

L'étude dresse l'état de la coopération non gouvernementale israélo-palestinienne dans le domaine de l'eau et propose quelques recommandations pour l'améliorer. Le rapport scientifique sera présenté au public lors d'une conférence de presse.

Dans une première partie, le professeur William Ossipow et Jérôme Meyer, chercheur/chargé de projet au GIPRI, mesurent les aspects politiques de la coopération israélo-palestinienne dans le domaine de l'eau et dressent l'état de la situation actuelle.

Valentina de Socio, chercheuse et assistante au projet, rappelle ensuite le cadre juridique de cette coopération, notamment l'article 40 du Troisième Protocole de l'Accord dit d'Oslo II. Il s'agit d'une tentative d'éclairage des principes juridiques qui règlent aujourd'hui la gestion commune des ressources hydriques.

Laurent Calligé, qui conduisit le projet, analyse les données recoltées sur le terrain et tente d'apporter quelques réponses à certains questions clefs, notamment : Quels ont été les acteurs de la coopération ? Qui l'a financée ? Pour quel montant ? Quelles ressources en eau ont été étudiées ? Quels thèmes de recherches ont été privilégiés, quels thèmes ont été « oubliés » ? Quel a été le rôle des pouvoirs publics israéliens et palestiniens ? Quelle est l'évaluation des grandes agences de coopération internationale et des acteurs nationaux, notamment les Etats-Unis, l'Union Européenne, la Suisse, le Japon, l'Allemagne ? Cette coopération a-t-elle amélioré la situation ?

Enfin, dans la dernière partie du rapport, les auteurs, assistés d'Aniket Ghai, proposent quelques pistes pour améliorer la coopération.

Le rapport scientifique sera disponible en français puis en anglais et donnera lieu ensuite à une publication de grande diffusion.

Laurent Calligé

Réseau International de Solidarité avec les Chercheurs Irakiens pour la Paix et les Recherches Interdisciplinaires, RISIPRI¹

Les besoins de la communauté scientifique irakienne sont nombreux. La question de la sécurité affecte particulièrement le monde universitaire, les chercheurs et enseignants sont visés, enlevés et même assassinés. Selon l'UNESCO², 84% de l'infrastructure des institutions d'éducation ont été endommagés par la guerre et le pillage, ceci avec 50 000 nouveaux étudiant(e)s intégrant les universités chaque année. Il manque 30 000 ordinateurs, 2000 laboratoires scientifiques ainsi que de nombreux livres et du matériel scolaire. Depuis 1990, 40% des professeurs parmi les mieux formés ont quitté leur pays et depuis 20 ans les universités et centres de recherche irakiens sont isolés de la communauté scientifique internationale. L'UNESCO a identifié certains besoins élémentaires pour les chercheurs et professeurs irakiens, dont l'accès à l'information et aux réseaux internationaux pour leur réintégration à la

communauté scientifique internationale. Le RISIPRI prend ici son élan.

Après sa fondation en février 2006, à l'initiative du GIPRI, une quarantaine de chercheurs et professeurs de toute l'Europe se sont joints au réseau et à l'appel³ international. Ce dernier demande principalement deux choses :

1. sensibiliser et mobiliser la communauté scientifique internationale à la question irakienne ;
2. entreprendre et mettre en place des projets communs avec et pour les Irakiens afin de faciliter leur mobilité et leur intégration à un réseau international de recherche.

Actuellement, le RISIPRI est en train de passer à une prochaine phase, celle de la constitution de la partie irakienne du réseau. Avec le soutien assuré de l'UNESCO, ce réseau devrait se former dans les mois à venir et permettre l'identification des priorités de ses membres afin de créer des groupes thématiques internationaux qui travailleront de manière virtuelle ainsi que par des rencontres physiques. La fusion des parties européennes et irakiennes du réseau et donc le lancement effectif de ces actions et l'échange scientifique par les groupes thématiques est en effet programmé pour l'automne 2007 dans le cadre d'une conférence internationale de l'UNESCO ayant pour thème l'enseignement supérieur en Irak. Auparavant, la composante européenne du réseau va se réunir à Genève dans les prochaines semaines pour développer les actions existantes ainsi que le concept de la conférence en automne. Il est également prévu d'étendre le RISIPRI à des partenaires et membres du monde arabe ainsi que de renforcer le réseau actuel par des institutions et personnes intéressées.

Le projet RISIPRI est coordonné par M. Pascal Gemperli.

Pascal Gemperli

Le GIPRI lancera en association avec l'Association suisse Pugwash une action de sensibilisation de la jeunesse, les collégiens en particulier, aux problèmes des armes nucléaires : « Les adolescents et la question des armes nucléaires ».

Le GIPRI dressera, en collaboration avec l'Institut international de droit humanitaire de San Remo, un état des lieux des violations en cours des Conventions de Genève et des autres pactes réglementant le droit de la guerre. Avec l'objectif de faire en sorte que les conflits actuels restent le plus possible limités avant de leur trouver des solutions politiques.

Le GIPRI relancera le Fonds Alexandre Berenstein (du nom du juge au Tribunal fédéral, ancien président de la Fondation GIPRI, aujourd'hui décédé, époux de Madame Jacqueline Berenstein-Wavre, ancienne présidente du Grand Conseil de Genève et généreuse donatrice du GIPRI devenue présidente de son Comité d'honneur) ouvert à tous les étudiants et jeunes chercheurs désireux d'obtenir des aides financières pour mener à bien leurs travaux liés aux recherches sur la Paix.

¹ www.gipri.ch/risipri

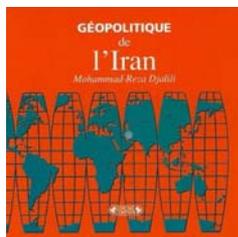
² Round table on the Revitalisation of Higher Education in Iraq, Conclusions and Proposals for Actions, 22-23 February 2005, UNESCO, Paris, France

³ http://www.gipri.ch/risipri/article.php?id_article=24

Le GIPRI a organisé un séminaire sur l'Iran

Le GIPRI effectue des recherches fondamentales et appliquées. Les recherches fondamentales portent sur des thèmes de société impliquant la paix, en particulier l'armement et le désarmement, sur les questions des risques, sur les déséquilibres démographiques, économiques, politiques et militaires.

La réalité politique ordonne partiellement l'agenda de nos recherches appliquées. Après la Palestine et l'Irak, nous avons abordé un aspect de la question iranienne. Les 23 et 24 novembre 2006 le GIPRI a organisé à Genève une conférence intitulée : *Quelles énergies ? Quelle sécurité pour l'Iran et ses voisins ?* Cette initiative, conduite par le directeur, le Docteur Gabriel Galice, résulte aussi des compétences dont l'Institut pouvait disposer ou s'entourer. L'ambassadeur de la Suisse à Téhéran, Monsieur Philippe Welti, a prodigué ses précieux conseils et références. Le professeur Mohamed-Reza Djalili, membre du Conseil de la Fondation GIPRI et professeur associé à HEI, en sa qualité de directeur scientifique du projet, a largement contribué à la définition des thèmes de travail, a fourni sa connaissance du sujet et d'experts aptes à les traiter.



L'échantillon d'orateurs et oratrices sélectionné comprenait des experts iraniens et étrangers à l'Iran. Dans un souci de pluralisme culturel, les trois langues de travail étaient le Persan, l'Anglais et le Français.

Le jeudi matin était consacré aux *questions économiques et énergétiques*. Le Docteur Narsi Ghorban, consultant iranien indépendant, fit une explication claire des ressources gazières et pétrolières de l'Iran, de leurs limites et de leurs enjeux stratégiques. Il précisa notamment que l'Iran importe 200 000 barils/jour d'essence raffinée pour une exportation de 2,5 millions de barils/jour de brut (et une consommation de 1,6 millions). La politique de prix intérieurs très faibles et l'obsolescence des équipements d'exploitation constituent deux limites à une gestion optimale. La ressource pétrolière et gazière, combinée aux besoins d'investissements étrangers sont deux facteurs essentiels de complémentarité objective entre l'Iran et le monde extérieur. Le professeur Mahmood Sariolghalam, de l'université de Téhéran, considéra sous un angle politique la question des occasions et limites de la politique étrangère iranienne.

Les participants abordèrent ensuite le thème des *politiques régionales*. Clément Terme, de l'Institut Français des Relations Internationales, évoqua, à la lumière du passé, les relations de coopération et de conflit entre la Russie et l'Iran. « La question de l'avenir des coopérations russo-iraniennes dépend principalement de la capacité de la diplomatie russe à faire baisser l'intensité du conflit qui oppose Téhéran aux pays occidentaux », observa-t-il. Saideh Lotfian, professeure à l'université de droit et de sciences politiques de Téhéran, par ailleurs membre du Conseil de Pugwash, présenta un point de vue iranien sur les conséquences de la guerre en Irak sur le Moyen-Orient. Elle analysa les causes de conflits entre les protagonistes iraniens,

irakien et étasunien. Elle suggéra en conclusion une réponse collective aux actes terroristes.

Les orateurs étudièrent l'après-midi les *questions relatives à la paix et à la sécurité*, la note conceptuelle préalablement distribuée posant la distinction entre les deux termes trop souvent confondus.

Madame Hillary Mann, de la société *Strategic Energy and Global Analysis*, présenta une perspective étasunienne sur la politique de son pays à l'égard de l'Iran, faisant la part aux conflits de représentations. Le professeur Thierry Antoine Keller s'interrogea sur le partenariat entre la Chine et l'Iran. Le professeur Mohammad-Reza Djalili examina les ruptures et continuités de la politique étrangère de l'Iran après l'accession de Mahmoud Ahmadinejad à la présidence de la République islamique. Il rappela que le président iranien n'est pas un véritable chef d'État, eu égard à la prééminence du guide suprême Ali Khamenei. Celui-ci, en matière de politique étrangère, indique les grandes orientations que le président de la République doit suivre.

Le docteur Sharam Chubin présenta les inquiétudes suscitées par le nucléaire iranien. Il rappela que le manquement tient d'abord au fait que les autorités iraniennes dissimulèrent la reprise de leurs recherches à l'AIEA (Agence Internationale de l'Énergie Atomique). Au plan politique, les actes et discours des dirigeants iraniens constituent un climat d'insécurité que plusieurs pays perçoivent comme une menace. Dans un climat où l'autre est perçu comme menace, plusieurs participants sont convenus de la nécessité de mesures de confiance, de toutes parts. Enfin, le Docteur Flynt Leverett présenta l'analyse que les États-Unis font du nucléaire iranien et des dilemmes devant lesquels ils sont placés par cet état de choses. Aucune solution n'est idéale, qui réunisse les exigences politiques acceptables aux plans intérieur et international.

Certains participants ont souligné que l'Iran avait le droit de développer l'emploi de l'énergie nucléaire à des fins civiles et qu'il était prêt à se soumettre entièrement au contrôle de l'AIEA. D'autres participants ont remarqué que c'est le manque de transparence des activités de l'Iran dans le domaine qui a engendré le soupçon de violation du traité de non prolifération nucléaire.

Les exposés donnèrent lieu à des échanges vivants, argumentés, toujours courtois. Les pauses café et les repas permirent aux participants de se connaître et de poursuivre leurs discussions.

Les premiers textes sont déjà disponibles sur le site du GIPRI.

Cette rencontre de haute tenue n'aurait pas été possible sans l'appui financier de la Direction de la Politique de Sécurité, du Département fédéral de la Défense, de la Protection de la Population et des Sports de la Confédération helvétique. L'Ambassadeur Raimund Kunz, chef de la Direction de la Politique de Sécurité, était représenté à la conférence par Monsieur Bernard Jeanty. Nous leur exprimons notre vive gratitude.

1. Que faut-il entendre par "recherches pour la paix" ?

*L'irénologie est la science de la paix, comme la **polémologie** est celle de la guerre. Avec ce numéro 14 du Bulletin du GIPRI, nous inaugurons une série de contributions sur ce sujet. Le premier texte est celui de Roy Preiswerk.*

Roy Adrien Preiswerk, ancien directeur de l'Institut universitaire d'étude du développement (IUED) et professeur à l'Institut universitaire des hautes études internationales (IUHEI) de Genève, fut l'un des créateurs en 1980 du GIPRI, dont il a été le président jusqu'à sa mort, due à un cancer foudroyant, en 1981. Très attaché aux problèmes de méthodologie et d'épistémologie, il a écrit en 1980 le texte qui suit afin d'expliquer en quoi consiste l'approche scientifique et multidisciplinaire de la recherche pour la paix.

Dans certaines universités, notamment américaines, les études sur la paix (*peace studies*) constituent un programme séparé d'autres disciplines, menant à l'obtention de titres spécifiques. De nombreux instituts, très souvent indépendants des universités, ont été créés pour se consacrer plus particulièrement aux recherches sur ou pour la paix (*peace research*). Or, dans les deux cas, la question se pose de savoir en quoi ces institutions étudient un problème nouveau ou abordent un problème ancien par le recours à des méthodes nouvelles. En quoi, par exemple, les études et recherches sur la paix se distinguent-elles de l'étude des relations internationales, de la science politique ou de la psychologie sociale qui ont toutes pour objet, partiellement ou entièrement, l'étude des relations entre sociétés et groupes humains ?

Sans prétendre constituer une "discipline" scientifique au même titre que, par exemple, la physique ou la sociologie, l'étude de la paix se distingue des autres domaines à la fois par la définition de son objet d'étude et par sa méthode.

L'objet d'étude : la paix

Deux distinctions sont nécessaires afin de comprendre la véritable dimension de la notion de paix. Premièrement, il s'agit de reconnaître la différence entre la paix négative et la paix positive. La **paix négative**, c'est l'absence de guerre ou de violence directe et physique entre groupes. Savoir pourquoi et comment naissent les guerres, qui les prépare avec quels moyens, et ce qu'il faut entreprendre pour les empêcher de se développer fait partie de l'étude de la paix négative, tâche prioritaire certes, mais insuffisante. En effet, l'idée de **paix positive** comporte en outre le refus de la violence structurelle. Il faut entendre par violence structurelle tout ce qui détruit les hommes dans leur être psychique, physique et spirituel de manière anonyme et sans qu'ils soient agressés personnellement par les armes (par exemples, un enfant doué qui est privé d'éducation en raison de son appartenance raciale ; un homme qui meurt de faim au milieu d'un monde abondant en nourriture.) Cette violence creuse un fossé considérable entre une réalité existante (analphabétisme, faim) et une réalité possible (éducation, santé). La réduction de la violence structurelle, qui conditionne l'établissement d'une paix positive, se fonde sur

certaines notions telles que justice sociale, équité, émancipation, participation, liberté, responsabilité, droits de l'homme et bien-être. Elle se rapproche aussi concrètement d'une conception large de la lutte contre le sous-développement et l'autoritarisme.

Deuxièmement, il faut distinguer entre une **paix statique** et une **paix dynamique**. La première fige les conditions existantes quelles qu'elles soient. Elle évite très souvent la violence directe mais au prix de la violence structurelle : dans certaines sociétés, sous le couvert d'une apparente tranquillité, règne une terreur mentale qui empêche l'individu de transgresser des normes oppressives et d'exercer une responsabilité. On risque de cautionner de profondes injustices en qualifiant une société de "paisible" en raison de la relative absence de violence directe. Une paix dynamique se veut ainsi une lutte pour un changement social favorable aux déshérités, aux opprimés, aux exploités. Cette lutte s'oppose autant à la violence structurelle qu'à la violence directe. C'est bien entendu cette paix qu'il s'agit de réaliser, mais pas sous n'importe quelle condition. Un danger d'abus est, là aussi, possible. Bien des combats sont menés sous des drapeaux tels que "libération" ou "justice", alors qu'ils n'ont comme objectif que l'instauration d'un nouvel ordre répressif. L'un des objectifs des études sur la paix est de savoir si une lutte armée pour plus de justice et de liberté est un mal nécessaire ou si, au contraire, une action non-violente s'avère la seule voie pour résister à l'injustice et à la répression.

La tâche d'un institut de recherches pour la paix est définie par les exigences d'une paix **positive** et **dynamique**. Ceci pose de nombreux problèmes d'ordre philosophique, car au-delà de la description des origines de la guerre, il faut encore savoir utiliser des normes aussi floues que le sont par exemple la justice ou la liberté. Il est vrai que les recherches sur la paix négative, sur la guerre avant tout, doivent constituer le point de départ. La guerre, de nos jours, est le problème le plus angoissant. C'est pour cela que d'aucuns préfèrent investir la totalité de leur effort dans la polémologie (l'étude de la guerre et des conflits) et ne pas s'aventurer dans l'irénologie (l'étude de la paix). Or, même s'il n'est pas possible d'étudier la paix sans étudier la guerre, il est difficile d'accepter l'idée que seule cette dernière soit digne de nos efforts d'investigation. Ceci d'autant plus que l'origine des guerres et de la violence n'est pas exclusivement attribuable au militarisme et aux appareils policiers mais se reflète également à travers l'existence de structures injustes sur le plan politique, économique, social, ou religieux.

Étudier à la fois toutes les dimensions de la paix dépasse les moyens de n'importe quelle institution de recherche. L'option de départ du GIPRI est claire à cet égard : c'est l'étude de certains aspects particulièrement importants d'une future forme de guerre possible qui est au centre de ses intérêts. Toutefois, le GIPRI n'ignore pas dans quel cadre général de l'ensemble des recherches sur la guerre et sur la paix doit se situer son effort. Dans un prochain stade, il souhaite poursuivre ses travaux également au niveau d'une paix positive et dynamique.

Méthode de recherche

Le principal problème méthodologique qui donne lieu à des controverses permanentes dans toutes les disciplines

scientifiques est celui de la relation entre la description des faits et les jugements de valeur. A cet égard, l'école positiviste a "résolu" le problème en postulant que les scientifiques doivent décrire les faits alors que les philosophes se chargent de cogiter sur les valeurs. Les plus grands épistémologues (théoriciens de la connaissance) et de nombreux philosophes de notre temps réfutent une telle vision des choses. Le chercheur scientifique peut, en réalité, se trouver dans trois situations, certes très différentes, mais qui s'expliquent toutes par une certaine relation entre faits et valeurs, plutôt que par une séparation entre les deux :

- le chercheur ignore naïvement les options qu'il a prises au départ au niveau des valeurs qui le conduisent à "voir" certains faits plutôt que d'autres ;
- le chercheur camoufle intentionnellement les choix qu'il opère entre valeurs, insistant que sa présentation de la "réalité" est indépendante de toute option à ce niveau ;
- le chercheur commence par énoncer ses jugements de valeur et explique clairement en quoi la réalité est, ou n'est pas, conforme à ces valeurs.

Toute étude de la paix digne de ce nom se situe clairement dans la troisième catégorie. En cela, elle n'est pas seule. Mais elle subit souvent l'accusation de "non-scientificité" de la part de ceux qui estiment que la science consiste à décrire une réalité isolée de toute évaluation et de toute norme. A cette accusation on peut rétorquer ceci : toute recherche pour la paix doit comporter une partie importante, même prédominante, de description des faits et ceci selon les critères scientifiques généralement acceptés (conceptualisation, échantillonnage, procédure de vérification, etc.). Toutefois, la recherche est précédée de l'énonciation des jugements de valeurs du chercheur et elle est suivie de certaines recommandations. La démarche se présente donc ainsi :

1. Énonciation des valeurs postulées par le chercheur (*partie normative*)
2. Présentation de la réalité (*partie descriptive*)
3. Comparaison de la réalité aux valeurs postulées (*partie évaluative*)
4. Proposition d'une stratégie pour l'action (*partie prescriptive*)

Ainsi, les études sur la paix s'efforcent de réunir la recherche empirique au sens strictement scientifique du terme et la réflexion philosophique sur les valeurs. En cela, elles ont l'avantage de donner au "consommateur" des recherches effectuées une possibilité de juger lui-même s'il accepte la réalité qui lui est présentée, car il connaît au départ les options sur lesquelles la recherche est fondée. Ceci va bien dans le sens du postulat de l'honnêteté intellectuelle.

Rédigé en 1980 par Roy Preiswerk

Actualité

L'exécution de Saddam Hussein : Justice ou règlement de comptes ?

L'ancien ami des « Occidentaux », bon client de nos armes et ennemi farouche de notre ennemi iranien, proclamé ensuite dictateur sanglant au gré de la conjoncture politique, Saddam Hussein, a été jugé, condamné à mort et pendu le 30 décembre 2006.

Les médias déplorent moins les conditions du procès et le verdict subséquent que l'obscénité du film de sa pendaison diffusé en images circulant autour du monde. Ce fut la même chose pour les sévices d'Abu Ghraïb. L'horreur n'est pas de faire, ni même de savoir, mais de voir et de montrer. Comme si l'obscénité justifiait le cynisme en le surclassant.

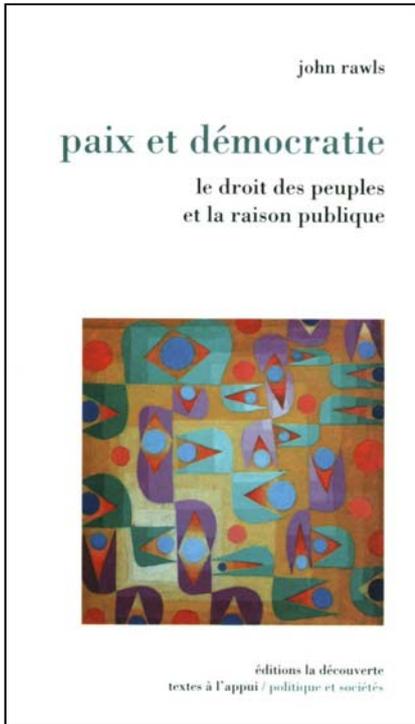
Rappelons-nous : Saddam Hussein était le chef de l'État irakien, le jugement a eu lieu dans un pays vaincu et occupé, trois de ses avocats furent assassinés, il fut jugé et condamné pour l'assassinat de 160 personnes et exécuté quelques jours plus tard, empêchant ainsi d'autres mises en accusation, pour des crimes bien plus lourds, qui auraient pu révéler ses connivences étrangères.

Quant à la peine de mort, quelles qu'en soient les raisons, elle reste une barbarie encore pratiquée dans plusieurs pays dit « civilisés ». Si 160 personnes justifient la peine de mort, que vaut la mise à mort d'un million d'Irakiens sur quinze ans, par deux guerres et dix ans d'embargo ? Peu avant, l'ancien dictateur chilien Augusto Pinochet est mort dans son lit, de vieillesse et de maladie, lui qui avait assassiné des milliers d'opposants avec le soutien actif et massif d'un pays se posant en justicier du monde civilisé, par le truchement d'un dirigeant politique qui reçut le prix Nobel de la Paix, Henry Kissinger. La pendaison d'un chef d'État vaincu est un symbole dont on mesure mal le poids. Les porte-parole étasuniens se plaisent à souligner qu'elle a eu lieu en l'absence notoire de tout témoin étranger. Vision éminemment hollywoodienne qui feint d'oublier l'auteur du scénario original. La pendaison du chef de l'État ponctue la destruction de l'État irakien, fédéralisé selon des contours ethnico-religieux, tribalisé, clanisé, milicisé, clientéliste, subordonné. Quelques commentateurs friands d'euphémismes nous disent régulièrement que l'Irak est « au bord de la guerre civile » quand il y baigne bel et bien, de sanglante façon. Que cette façon d'attiser les haines intestines est aussi un moyen de diviser pour régner.

Croisés et djihadistes se justifient réciproquement. Ils prennent en otages les peuples, en Irak et dans le monde. En confondant la vengeance et la justice, la barbarie et la civilisation, la pacification armée et la recherche de la paix véritable. L'exhibition de la pendaison de Saddam Hussein est l'arbre qui cache la forêt de la destruction de l'État et du peuple irakiens.

Gabriel Galice

Paix et démocratie, Le droit des peuples et la raison publique, John Rawls, La découverte, Paris, 2006



Le GIPRI ne saurait se désintéresser du livre de John Rawls (1921-2002), *Paix et démocratie*, sous-titré *Le droit des peuples et la raison publique*. D'abord parce que l'auteur est un penseur majeur de l'intelligentsia étasunienne contemporaine. Ensuite parce que le livre porte sur la paix, l'objet d'étude même de notre institut.

Les ouvrages antérieurs (dont *Justice et démocratie* et *La justice comme équité*) de Rawls pensaient la communauté politique nationale au travers de l'exigence de justice. Le présent livre transpose la problématique de Rawls sur la scène internationale.

L'ouvrage témoigne, au travers de Rawls, de l'excellence autant que des limites de la pensée politique actuelle. L'excellence le distingue des propagandistes vulgaires ou des fauteurs de guerre intellectuels. John Rawls affichait rigueur et clarté, précision et logique. D'emblée, il précise : « Par « *Droit des Peuples* », j'entends une conception politique parti-

culière de la rectitude morale et de la justice qui s'applique aux principes et aux normes du droit et des usages internationaux. J'utiliserai « *Société des Peuples* » pour désigner tous les peuples qui respectent les idéaux et les principes du *Droit des Peuples dans leurs relations mutuelles*. » Rawls s'efforce au scrupule intellectuel et moral et ce trait l'honore. En témoigne (5.3. *Une idée plus précise de la paix démocratique* p.65) son attention aux « deux valeurs fondamentales de liberté et d'égalité au moyen de trois principes caractéristiques » d'« égalité équitable des chances », de « distribution décente des revenus » et de « la société comme employeur de dernier ressort ». Le libéralisme politique de Rawls puise aux sources de Montesquieu, de Kant, de John Stuart Mill et de Raymond Aron. Il emprunte à Montesquieu les « mœurs douces » nées du commerce, à Kant une forme de relation de la morale et du droit, à Mill les relations entre citoyens par les « sympathies communes » et à Raymond Aron la notion de « peuples satisfaits ».

La transposition de la problématique nationale à la scène internationale ne va pas sans poser des difficultés conceptuelles et méthodologiques. « *Mon présent projet est plus ambitieux. Je propose d'envisager cinq types de sociétés intérieures. Le premier est celui des peuples libéraux raisonnables ; le second, celui des peuples décents. Il y a un genre de peuple décent dont la structure de base inclut ce que je nomme une « hiérarchie consultative décente », et j'appelle ces peuples les « peuples hiérarchiques décents ». Je ne tente pas de décrire d'autres genres de peuples décents, et je les mets de côté, en admettant qu'il puisse y avoir d'autres peuples décents dont la structure de base ne correspond pas à ma description d'une hiérarchie consultative, mais qui sont dignes de figurer parmi les membres de la Société des Peuples. (Les peuples libéraux et les peuples décents forment ensemble ce que je nomme les « peuples bien ordonnés ») On trouve troisièmement les États hors-la-loi, et quatrièmement, les sociétés entravées par des conditions défavorables. Le cinquième type de sociétés est celui des absolutismes bienveillants ; elles respectent les droits de l'homme mais parce que leurs membres se voient refuser un rôle significatif dans les prises de décisions*

politiques, elles ne sont pas bien ordonnées. » Pour intéressante qu'elle soit, la suite ne répond pas à certaines questions décisives. Citons parmi ces questions la difficulté sémantique de la langue anglaise qui par « *Peoples* » entend alternativement les *gens* et les *peuples*. Ce point fait l'objet de la première note de bas de page. Un second problème est la relation entre le « *doux commerce* » et ce que Rawls désigne assez obscurément par « *conditions défavorables* » sans s'interroger davantage sur les relations économiques et leur lien avec le libéralisme politique. Cela conduit à une troisième difficulté, que Rawls aborde sans s'y attarder suffisamment, celle de l'*État* et de sa relation au *peuple*. « *La mesure de la différence entre les États et les peuples réside dans la manière dont sont définis la rationalité, la préoccupation pour le pouvoir et les intérêts fondamentaux d'un État. Si la rationalité exclut le raisonnable (c'est-à-dire si un État est poussé par ses intérêts et ignore le critère de réciprocités dans ses relations avec les autres sociétés), si la préoccupation de l'État pour le pouvoir est prédominante, et si ses intérêts comprennent des éléments tels que la conversion des autres sociétés à la religion de l'État, l'agrandissement de son empire et la conquête de territoires, l'accroissement de sa gloire et du prestige dynastique, impérial ou national, et le développement de sa puissance économique relative, alors la différence entre États et peuples est considérable* » (p.42-43) Cela est loin d'épuiser la réponse à la question de la souveraineté que se pose préalablement l'auteur : « *Les pouvoirs de souveraineté accordent également à un État une certaine autonomie dans les rapports avec son propre peuple. Dans ma perspective, cette autonomie n'est pas moralement acceptable.* » Mais est-ce vraiment une question « *morale* » ? L'autonomie relative n'est-elle pas à chercher du côté du symbolique (Ernst Cassirer, Jacques Lacan), de l'anthropologie (Pierre Legendre), de la sociologie (Nicos Poulantzas, Robert Fossaert, Pierre Bourdieu)¹, quelque part entre la pensée politique et le droit (Pierre Burdeau) ? Cela pour le meilleur et pour le pire ? Cela éviterait aussi de confondre les grands principes et les réalités concrètes (« *le droit international est devenu plus strict. Il tend à limiter le droit d'un État à déclarer la guerre aux cas*

¹ Il ne suffit pas d'affirmer : « *Ces passions peuvent entraîner une noblesse ou une petite aristocratie à la recherche de prestige social ou d'une place au soleil, mais cette classe, ou plutôt cette caste, n'est pas au pouvoir dans un régime constitutionnel* » (p.63)

d'autodéfense (également dans l'intérêt de la sécurité collective ») (p.41) La question de l'État en rejoint une autre, qu'évite frontalement l'auteur, les analogies et différences entre libéralisme politique et libéralisme économique. Mettre sur le même plan la liberté des hommes (toutes classes et tous pays confondus), celle des choses, des marchandises et des capitaux ne va pas sans porter quelques difficultés.

La méthode bute ça et là sur le passage entre principes et réalités empiriques. La question du passage n'est pas même posée comme telle. Ainsi, quand Rawls écrit : « rappelons quatre faits essentiels auxquels je me suis souvent référé, et qui peuvent être aisément confirmés par une réflexion sur l'histoire et l'expérience politiques. Ils n'ont pas à être découverts par la théorie sociale, et ils ne doivent pas être sujets à controverses puisqu'ils sont presque des évidences » (p.150) La difficulté réside dans ce « presque ».

Nous n'avons pas mentionné de précieuses remarques de l'auteur sur la religion ou les crimes de guerre. L'ensemble fait indéniablement avancer la réflexion. Mais les distinctions préalables restent fragiles, incertaines, voire ethnocentrées (même si l'auteur récuse explicitement l'ethnocentrisme) L'auteur semble allusivement conscient de ses limites. « *La philosophie politique est utopiste de façon réaliste lorsqu'elle fait reculer ce que la réflexion ordinaire conçoit comme les limites des possibilités politiques pratiques. Notre espoir pour le futur de notre société repose sur la croyance (souligné par nous) que la nature de notre monde social permet aux sociétés démocratiques constitutionnellement justes d'être membres de la société des Peuples* » (p.18) Nous pouvons faire nôtre la formulation de « philosophie utopiste de façon réaliste » en faisant la part de la « croyance » méthodologique de l'auteur en des « sociétés décentes » et « bien ordonnées » pour autant que le dialogue avec les peuples soit ouvert sur le bien-fondé des définitions et de leurs limites culturelles, sémantiques, intellectuelles, politiques ou méthodologiques.

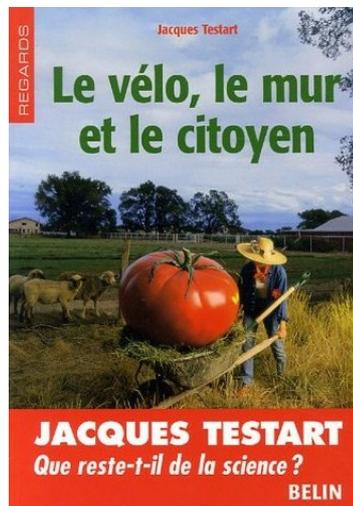
Gabriel Galice

Livres et Revues... Note de lecture

Une réflexion sur la science et la société : *Le vélo, le mur et le citoyen*, Jacques Testart, Paris, Belin, 2006

Tenu pour le « père du premier bébé éprouvette en France » (en 1982), le biologiste Jacques Testart (né en 1939) est aussi un citoyen engagé, d'aucuns écrieraient enragé. Le GIPRI est interdisciplinaire et s'attache à une démarche scientifique. A ce double titre, il est concerné par les interrogations et les réponses du biologiste français.

Quels sont les mérites et les limites du livre ?



L'auteur sait de quoi il parle en matière de génétique. Il a pratiqué la recherche fondamentale et découvert qu'elle ne s'effectuait pas en apesanteur sociale : « Je fus vite sensible à certaines évidences : celle qu'il existe un maquignon dans le dos de chaque chercheur qui trouve, celle aussi que ce que l'on croyait naïvement sans reproches tant que l'on s'évertuait à le chercher peut s'avérer redoutable dès que disponible. »

Ce généticien dénonce avec vigueur ce qu'il nomme la « mystique génétique » et le danger des Plantes Génétiquement Modifiées (PGM dans le jargon). Par des exemples concrets, il montre que la croyance en la réduction des êtres (humain inclusivement) à leur génome restreint irrationnellement d'autres recherches. Des résultats négatifs ont été dissimulés au public et des chercheurs en rendant compte se sont vus sanctionnés. Jacques Testart montre aussi comment

« le principe de précaution était bien en retrait anthropologique par rapport au principe responsabilité. Mais c'était encore trop ! (...) Finalement, la Charte de l'environnement¹ n'a adopté le principe de précaution que sur la pointe des pieds, en oubliant de faire du pollueur le payeur et en limitant la précaution à des risques à la fois graves et irréversibles (contrairement à Rio 1992). » L'auteur situe ses remarques dans la perspective de Gilbert Hottis nommant « technoscience » « un nouveau système d'organisation de la recherche en même temps que de nouvelles conditions de production des technologies, dans un mouvement dynamique de réciprocité² ». Il souligne les conséquences politiques de cette mythologie : « les acteurs qui régulent les avancées de la technoscience sont bien les industriels, fermement alliés à des armées en blouse blanche, sous l'œil paternel des élus en charge des consommateurs ».

Ce sont là des mérites du livre.

Quelles sont les limites ? L'une d'entre elle est de repérer justement les auteurs, les responsables. Ni complot ni « mégamachine », la complexité sociale inclut jusqu'à « la part gogo de chacun ». Comment contenir les risques que font encourir des apprentis sorciers intéressés ? « Il n'y a aucune raison pour que la recherche scientifique, financée par et pour les citoyens, échappe à la démocratie » est une assertions raisonnable. Cela conduit à la deuxième limite : les propositions de l'auteur sur les « conférences de citoyens » remplaçant élus et experts. Il semble plus raisonnable de concevoir des formes d'association de la démocratie participative à la démocratie représentative, ce qu'admet parfois implicitement l'auteur quand il récuse des consultations tronquées. Enfin, une fois les mesures prises pour demander des comptes aux industriels et aux élus, comment éliminer les risques, comment évacuer l'incertitude ? Le faut-il ? Le pouvons-nous ?

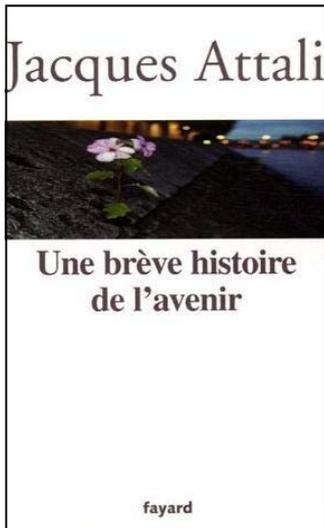
Nous nous garderons de trancher le débat/combat entre les tenants des positions dans un sens ou dans l'autre, faute d'arguments indiscutablement rationnels.

Gabriel Galice

¹ Adoptée en février 2005 par le parlement

² Gilbert Hottis, *Philosophie des sciences, philosophie des techniques*, Paris, Odile Jacob, 2004.

Une brève histoire de l'avenir, Jacques Attali, Fayard, 2006



Jacques Attali raconte ici l'incroyable histoire des cinquante prochaines années telle qu'on peut l'imaginer à partir de tout ce que l'on sait de l'histoire et de la science. Il dévoile la façon dont évolueront les rapports entre les nations et comment les bouleversements démographiques, les mouvements de population, les mutations du travail, les nouvelles formes du marché, le terrorisme, la violence, les changements climatiques, l'emprise croissante du religieux viendront chahuter notre quotidien.

Il révèle aussi comment des progrès techniques stupéfiants bouleverseront le travail, le loisir, l'éducation, la santé, les cultures et les systèmes politiques ; comment des mœurs aujourd'hui considérées comme scandaleuses seront un jour admises.

Il montre enfin qu'il serait possible d'aller vers l'abondance, d'éliminer la pauvreté, de faire profiter chacun équitablement des bienfaits de la technologie et de l'imagination marchande, de préserver la liberté de ses propres excès comme de ses ennemis, de laisser aux générations à venir un environnement mieux protégé, de faire naître, à partir de toutes les sagesse du monde, de nouvelles façons de vivre et de créer ensemble.

Lettre ouverte à notre futur(e) président(e) de la République sur le rôle de la France dans le monde, Pascal Boniface, Armand Colin, 2007

En mai 2007, les Français désigneront leur nouveau Président de la République. Bien sûr, cette élection se jouera grandement sur les sujets économiques et sociaux. Mais la question des relations internationales et stratégiques ne pourra être absente du débat.

Parce qu'il nous incombera de désigner le chef des armées, celui qui a " le doigt sur le bouton nucléaire " et incarne la France à l'étranger. Mais aussi parce que, du Proche-Orient au terrorisme, en passant par la mondialisation, la séparation classique entre intérieur et extérieur apparaît de plus en plus illusoire.

Au moment où les périls et les incertitudes du monde semblent s'accroître, la politique internationale conditionnera, d'une façon ou d'une autre, notre vote.



C'est ce moment décisif que choisit Pascal Boniface pour interpeller les candidats à la magistrature suprême sur le rôle et l'ambition qu'ils assignent à la France dans le monde.

Pascal Boniface est directeur de l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS). Auteur d'une quarantaine d'ouvrages sur les questions géographiques, il enseigne à l'Institut d'Études Européennes de l'Université Paris VIII.

Désarmement

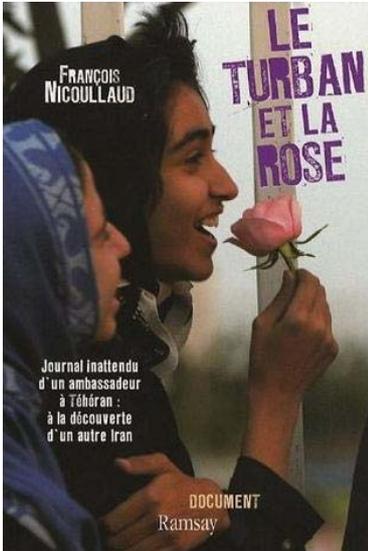
Courrier des lecteurs, journal Le Temps

Le test d'un missile anti-satellite, effectué par la Chine, a provoqué des remous sur la scène internationale. Et pour cause. Au cours des dernières années les Chinois proclamaient la nécessité de prévenir une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique et proposaient avec insistance de conclure un traité à cet effet. Cette proposition, si elle a été bien accueillie par plusieurs pays, a été catégoriquement rejeté par les États-Unis. Ceux-ci continuent à affirmer qu'ils ont besoin d'une complète liberté d'action dans l'espace pour maîtriser la capacité de frapper les missiles ennemis en vol. C'est pour cette raison qu'ils se seraient retirés du traité interdisant la défense anti-missile. En détruisant un satellite (leur propre) les Chinois ont prouvé leur capacité de frapper n'importe quel objet, civil ou militaire, placé sur une orbite terrestre. La Chine pourrait donc également mettre au point une défense anti-missile, puisque les deux technologies se ressemblent. Une

compétition (attaque-défense-attaque) dans l'espace entre la Chine et les États-Unis ne laisserait certainement pas la Russie indifférente. Puisqu'il y va de la sécurité mondiale, c'est la Conférence du désarmement de Genève qui a l'obligation de se pencher sur cette situation.

*Jozef Goldblat,
Vice-président du GIPRI*

Le turban et la rose
Journal inattendu d'un ambassadeur à Téhéran : à la découverte d'un autre Iran,
François Nicoullaud,
Ramsay, Paris, 2006



Ancien ambassadeur de France à Téhéran, François Nicoullaud livre un mélange élégant et pertinent de souvenirs de voyage et d'analyse politique dans son « journal inattendu. » L'auteur sait choisir des anecdotes significatives, des faits

saillants, des traits éloquents pour peindre l'esprit du peuple iranien et les relations internationales.

Le mieux est de le citer. A propos du trompe-l'œil rhétorique : « *Y compris au sein du régime, il n'est pas rare de découvrir que tel haut fonctionnaire a un ou deux enfants étudiant en Amérique. S'il ne peut se compromettre en leur rendant visite, sa femme y supplée, et même abondamment, trouvant toujours quelque prétexte pour aller s'assurer de la bonne santé de ses chéris* (p.73). » A propos du coup d'état qui renversait Mossadegh en 1953 et devait laisser des traces traumatisantes dans la mémoire collective iranienne : « *L'âme du complot, Kermit Roosevelt, fils du président Théodore Roosevelt, agent de la CIA, loge à l'ambassade américaine et tire de là tous les fils* (p.76). » A propos de l'appui étasunien à l'Irak : « *En juillet 1980 (...) Zbigniew Brzezinski, responsable du Conseil national de sécurité, rencontre Saddam Hussein en Jordanie. Deux mois plus tard, (...) l'Irak attaque l'Iran* (p.79). » A propos d'une inspection de l'AIEA : « *En 2004, autre genre de catastrophe. C'est la période de Norouz (nouvel An du monde iranien qui coïncide avec l'équinoxe de printemps) que l'Agence internationale de l'énergie atomique choisit pour mener en Iran une*

inspection surprise. (...) l'administration iranienne refuse donc les dates avancées, et sollicite un report. Tollé en Europe et en Amérique, où l'on perçoit derrière cette réaction les plus noirs desseins. Qui chez nous aurait pourtant accepté la pareille entre Noël et le Jour de l'an ? L'AIEA y aurait-elle même songé, devant les risques de protestation de ses propres fonctionnaires ? Ainsi naissent les malentendus et les conflits de civilisation ... (p.126-127). »

Quel journaliste d'investigation de nos contrées a pris la peine de situer l'incident dans son contexte ? L'ignorance est-elle, ici, une excuse acceptable ? Ne confine-t-elle pas à la malveillance ou, à tout le moins, à une fâcheuse absence de bienveillance ?

Le témoignage de l'ambassadeur Nicoullaud livre un bel échantillon d'écoute et de dialogue entre les cultures et les peuples. Il tord le coup aux stéréotypes et aux simplistes idées reçues, qui ne portent le nom d'idées que par approximation sémantique. Le titre de l'ouvrage résume le propos continu de l'auteur : l'Iran, comme quiconque, a plusieurs visages. La photo de couverture montre une femme portant foulard humant une rose : tout un programme.

Gabriel Galice

Iran's nuclear ambitions,
Shahram Chubin, Carnegie
Endowment 2006

Shahram Chubin, Directeur au GCSP à Genève, développe dans ce livre une chronologie du nucléaire iranien. Le lecteur est placé face aux enjeux politiques des élites américaines et iraniennes, cherchant à résoudre une question internationale attachée à des contraintes multiples. L'arme nucléaire avait donné sa légitimation domestique au régime, aujourd'hui elle la limite et la troïka européenne (France, Allemagne, Grande-Bretagne) œuvre pour le statu quo.

La problématique iranienne depuis la révolution, comme les questions de sécurité régionale issues de l'initiative américaine du «Grand Moyen Orient», font le lien étroit entre technologie et extrémisme («*nexus of extremism and technology*»), p.2.

Au travers des enjeux économiques et stratégiques régionaux, les citations de l'auteur précisent intelligemment les points divergents de la conduite des affaires étrangères entre les tenants du dialogue diplomatique et ceux de l'épreuve de force, traçant un parallèle avec l'avènement de la République islamique en 1979.

L'auteur schématise l'« anti-américanisme » iranien en évitant les extrêmes pour garder la porte ouverte au dialogue. L'intérêt de Téhéran pour le polonium le rapproche du réseau de scientifiques nucléaires pakistanais AQ Khan et l'organisation de coopération de Shanghai (Chine, Russie, Kazakhstan, Tajikistan et l'Uzbekistan), cherchant à limiter l'influence de l'OTAN en Asie trouve ici une explication précise et référencée.

S. Chubin pose son regard sur l'effet de la politique « occidentale » du pétrole en Iran, sachant que le marché intérieur

importe de l'essence raffinée tout en exportant du pétrole brut.

Il analyse l'action unilatérale des États-Unis, reflétée par la politique de désinformation sur le régime pratiqué par certaines ONG encouragées par Washington et le financement de l'opposition avec l'argent du Congrès américain (Ros-Lehtinen Bill). Il observe que selon Rowhani, « tout gouvernement Iranien voulant arrêter l'enrichissement d'uranium n'y parviendrait pas. »

L'enjeu du conflit avec Israël résume l'antagonisme des deux pays sur la promotion d'un ordre régional, montrant une certaine forme d'extrémisme des protagonistes.

Au total, un livre qui s'efforce autant de comprendre les aspirations iraniennes d'indépendance que la politique hégémonique états-unienne, tributaire du pétrole iranien dans cette région.

Philip Esterházy

La Fondation GIPRI – Institut international de Recherches pour la Paix à Genève s’adresse au public pour diversifier et accroître ses sources de financement.

Toutes les institutions de recherche, caritatives ou philanthropiques ont besoin de fonds d’origine privée, en plus des financements publics prévus à cet effet, pour maintenir et développer leurs activités. C’est dans cette perspective que la Fondation GIPRI s’adresse à vous.

La guerre entre les peuples et les États-nations étant toujours le pire moyen pour régler leurs différends, parce qu’empêchant leur développement humain et économique durable comme de vivre leurs identités historiques et culturelles dans la coexistence pacifique, tout un chacun doit agir pour la Paix et donner ce qu’il peut à ceux qui, en dehors des institutions étatiques, y consacrent généreusement leur temps et leur énergie.

La cause de la Paix est sacrée ! Dans la hiérarchie des problèmes prioritaires mondiaux à régler, rien n’est plus important pour le présent et l’avenir de l’humanité que d’éradiquer la guerre sous toutes ses formes. Puisque la plupart des maux dont souffre le monde : la faim, les atteintes à la santé, l’analphabétisme, les destructions environnementales, les migrations massives de populations, la tyrannie politique et autres catastrophes humanitaires sont étroitement liées à des conflits armés. Donner à la Fondation GIPRI, que vous soyez une personne privée ou une personne morale, est l’un des moyens de concourir à la Paix mondiale dont dépend notre avenir à tous, où que nous vivions ! Les dons minimum sont de 800 CHF -ou 500 euros- pour les personnes physiques et de 8.000 CHF -ou 5.000 euros- pour les personnes morales. Chaque don est unique, c’est-à-dire consenti par le donateur une seule fois, sans obligation pour lui d’en effectuer plus tard un autre. Un formulaire de donation est à votre disposition sur simple demande auprès du GIPRI ou sur son site internet : www.gipri.ch/dons.

Indépendamment de toutes ses recherches et actions en cours, qui sont loin d’être achevées et pour lesquelles elle nécessite des moyens supplémentaires, la Fondation GIPRI a plusieurs nouveaux projets d’envergure d’intérêt général, intéressant en particulier la Suisse et sa communauté bancaire et

financière comme une « Initiative suisse pour un nouveau Système monétaire international favorisant la Paix ». Tout cela étant exposé dans une brochure gratuite à votre disposition sur simple demande qu’elle vient d’éditer expliquant comment donner en sa faveur et quels avantages tant d’image que fiscaux vous pouvez en retirer.

La Suisse, et Genève en particulier, ayant une longue tradition d’acteur essentiel en faveur de la Paix et du droit humanitaire, ses habitants comme ses entreprises (banques et autres) bénéficiant d’un niveau de vie ou de profits globalement privilégié, doivent contribuer dans la mesure de leurs moyens aux buts de la Fondation GIPRI. Il ne s’agit pas seulement pour eux d’un impératif moral, mais aussi de l’un des moyens de maintenir leur bonne image internationale et leur prospérité dans un contexte mondial le plus pacifié possible, grâce aux travaux d’institutions comme la Fondation GIPRI. Lui apporter un don permettant aussi de réduire vos impôts, financer la Fondation GIPRI c’est mettre en pratique le dicton « charité bien ordonnée commence par soi-même ! »

Pour tout renseignement complémentaire, contactez M. Pierre Leconte, chargé de mission pour le financement (fundraising) et la promotion (marketing) de la Fondation GIPRI : Tél.: 022.919.79.44, fax : 022.919.79.43, courriel : pierre.leconte@gcsp.ch, web : www.gipri.ch/dons

INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHES POUR LA PAIX A GENEVE (GIPRI)

Présidente du comité d’honneur : J. Berenstein-Wavre

Bureau de la Fondation : J.-P. Stroot (prés.), J. Goldblat (vice-prés.), G. Harigel (trés.), M. Kohen (Sec.)

Collaborateurs : G. Galice (directeur), L. Calligé (chercheur), V. de Socio (chargée d’études),

R. Eraers (conseiller technique), P. Leconte (chargé de mission et d’études),

P. Gemperli (chargé de mission), Ph. Esterházy (traducteur), L. El Kashef (assistante monde arabe),

C. Viret (assistante administrative), S. Aubry (informaticien)

Mise en page du bulletin : S. Aubry - Impression : Steffen SA, Genève

Voie Creuse 16, 1202 Genève, Suisse

Tél. : +41 (0) 22 919.79. 40 Fax : +41 (0) 22 919.79. 43

Courriel : gipri@gcsp.ch Site internet : www.gipri.ch

Les opinions exprimées dans ce bulletin n’engagent que leurs auteurs.